



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Fêtes de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 21 juin 2022 à 9 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Alicia Lacasse-Brunet, Daniel Champagne, Jean Lessard et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Sont absents, mesdames les conseillères Bettyna Bélizaire et Louise Boudrias ainsi que messieurs les conseillers Denis Girouard et Mario Aubé.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Michel Déziel, directeur adjoint du Cabinet, Éric Pilote et Mahee Warnett, attachés politiques, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Martin Beaulieu, directeur adjoint des centres de services Hull et Aylmer, Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Jean Boileau, directeur, Communications, Émilie Chasles, directrice territoriale, centres de services de Buckingham et de Masson-Angers Yvon Desjardins, directeur, Travaux publics, Nicolas Grignon-Lemieux, responsable, Travaux publics, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Mario St-Pierre, directeur, Finances et Marc-André Venne, chef de division, Travaux publics.

CP20220621-P1 ANALYSE DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE - ÉTAT DE SITUATION GLOBAL

Présentation par messieurs Yvon Desjardins, Marc-André Venne et Nicolas Grignon-Lemieux

Les objectifs de la présentation sont les suivants :

- Dresser un portrait de l'analyse de plomb dans l'eau potable réalisé dans le cadre des différentes campagnes d'échantillonnage;
- Faciliter l'accès aux propriétés pour permettre l'accomplissement des campagnes annuelles d'échantillonnage;
- Inciter le remplacement des entrées de service privées par les propriétaires lors d'obtention de hors-norme dans le cadre des campagnes d'échantillonnage;
- Mettre en place une campagne de communication pour éduquer la population et ainsi l'accompagner dans la démarche;
- Faire entériner les recommandations.

Les éléments suivants sont présentés :

1. Le plomb dans l'eau potable;
2. Risque pour la santé;
3. Historique du dossier;
4. Résultats des dernières années;
5. Constats des campagnes d'échantillonnage;
6. Enjeux vécus par la Ville de Gatineau;
7. Enjeux et propositions envisagées;
8. Balisage et propositions envisagées;
9. Programme d'aide;
10. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-TP-2022-01

Autoriser le Service des travaux publics et le Service des affaires juridiques à mettre en place un règlement afin de permettre l'accès aux propriétés pour les campagnes d'échantillonnage du plomb dans l'eau potable.

CP-TP-2022-02

Autoriser le Service des travaux publics et le Service des affaires juridiques à mettre en place un règlement afin d'encadrer le remplacement des entrées de service de plomb, le cas échéant, au plus tard 36 mois après sa découverte.

CP-TP-2022-09

Autoriser le trésorier à prévoir un budget de 20 000 \$ récurrent pour la mise en œuvre d'un programme d'aide pour le remplacement des entrées de service de plomb (côté citoyen) tel que décrit au scénario 1, conditionnellement à l'approbation des sommes demandées pour la bonification de service lors de l'étude du budget 2023.

CP-TP-2022-10

Autoriser le trésorier à prévoir un budget opérationnel récurrent de 100 000 \$ pour le remplacement des entrées de service de plomb (côté ville) lorsque le citoyen réalise les travaux (côté citoyen) tel que décrit au scénario 1.

CP-TP-2022-11

Autoriser le trésorier à prévoir une allocation budgétaire de 20 000 \$ pour la mise en place d'une campagne de communication encadrant le remplacement des entrées de service de plomb à la ville de Gatineau.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Le comité exécutif recommande le scénario 1. Lors de la rencontre du 15 juin dernier, les élus ont soulevé l'importance d'accompagner les citoyens dans leurs travaux et de trouver une méthode de concertation des différents travaux;
- L'estimation du nombre de remplacements de conduite qui pourraient être effectués, le plan à long terme pour le remplacement des conduites, les secteurs les plus touchés, etc.;
- Le registre des propriétés qui ne respectent pas les normes de plomb dans l'eau;
- Certains élus préfèrent le scénario 2.

Monsieur le conseiller Mario Aubé prend son siège.

Aucun vote n'est demandé sur les recommandations 01, 02, 10 et 11.

Monsieur le conseiller Steve Moran souhaite que la recommandation 09 soit amendée afin que le trésorier prévoie un budget de 50 000 \$ récurrent pour la mise en œuvre du scénario 2.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin appuie la proposition d'amendement.

Monsieur le président Daniel Champagne fait voter les élus :

POUR	CONTRE	ABSENTS	ABSTENTION
M ^{me} Caroline Murray	M. Steven Boivin	M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Mario Aubé
M ^{me} Anik Des Marais	M. Gilles Chagnon	M. Denis Girouard	
M. Jocelyn Blondin	M. Mike Duggan	M ^{me} Louise Boudrias	
M. Steve Moran	M ^{me} Olive Kamanyana		
M ^{me} Isabelle N. Miron	M. Jean Lessard		
M. Louis Sabourin	M. Edmond Leclerc		
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	M. Daniel Champagne		
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet	M ^{me} la mairesse France Bélisle		

L'amendement est rejeté.

Les recommandations seront présentées pour adoption au conseil du 5 juillet 2022.

Le comité plénier public est suspendu à 11 h 07.

Reprise du comité plénier public à 11 h 20.

CP20220621-P2

**POINT D'INFORMATION CONCERNANT LES RENCONTRES DU
COMITÉ PLÉNIER DES 28 ET 29 JUIN 2022**

Madame la mairesse explique les objectifs des présentations qui seront faites lors du comité plénier des 28 et 29 juin 2022.

Fin du comité plénier public à 11 h 30.